

0732.46

DIVISION DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT FAO

3003 Berne, le 25 octobre 1976
134-GD/SchC. 42
Europe 9Exposé pour la séance du Comité National Suisse de la FAO,27 octobre 1976I. 18ème session de la Conférence, 8-27 novembre 1975

- Election du nouveau D.G. E. Saouma, libanais.
- Adoption d'un budget ordinaire 1976-77 de 167 mio de \$; augmentation de 25 % en termes réels et 59 % en termes nominaux. Critiques à la proposition de budget (gonflement du personnel et de l'administration) et demande au nouveau D.G. de remanier le budget en tenant compte des options de la Conférence.

<u>Période</u>	<u>Budget ordinaire</u>	<u>Augmentation en termes réels</u>
1976-77	167 mio \$ (1.18 mio)	25 %
1974-75	107 mio \$	2-3 %
1972-73	87 mio \$	1,6 %

- Election au Conseil: les pays européens présentent plus de candidats qu'ils ont de sièges. Les pays de l'Europe de l'Est n'obtiennent qu'un siège sur les neuf sièges européens dès 1977. Problème remis à la Conférence régionale pour l'Europe.

C. 42
Europe 9

- Le D.G. est invité à étudier la stabilisation des marchés agricoles avec les organisations internationales concernées et à présenter un rapport au Comité des produits à ce sujet.
- Le Conseil est invité à étudier la composition et le mandat du Conseil, du Comité des programmes, du Comité financier et du Comité des questions juridiques. Le D.G. est chargé d'examiner la restructuration de la FAO dans le cadre de l'instauration d'un NOEI.
- Le D.G. est chargé d'examiner une proposition visant à la création d'une Agence internationale des produits agricoles ("Banque alimentaire").
- Création du "Comité de la sécurité alimentaire mondiale" en tant que nouveau Comité permanent du Conseil.

II. Propositions du D.G. Saouma au 69ème Conseil - Décisions - Relations FAO/PNUD/ONU

L'annexe à notre lettre du 11 juin vous résumait l'analyse de la FAO faite par le D.G. Saouma et ses propositions:

- Renforcement sensible du Centre d'investissement et du Département du développement afin que la FAO puisse préparer, évaluer et exécuter beaucoup plus de projets, en partie à ses propres frais, mais essentiellement pour des mandataires (BIRD, IDA, PNUD, FIDA, Banques régionales).

- Mise sur pied d'un Programme de coopération technique FAO pour des interventions rapides et efficaces mais de courte durée (1 an) et modestes (maximum de 250'000 \$ par projet). Moyens: 18,5 mio de dollars, épargnés sur d'autres postes du budget.
- Décentralisation dans les pays, avec établissement progressif de Représentants FAO dans les pays directement soumis au D.G.
- Réduction du nombre de réunions (253 au lieu de 408), de publications, de documents.
- Réorientation du programme vers plus d'activités productives et de terrain au détriment d'études théoriques. Nouveaux postes limités à 189 au lieu des 519 proposés antérieurement.

Certaines des propositions du D.G. correspondent tout à fait au sens de la déclaration faite par la Suisse à la 18ème session de la Conférence.

Toutefois, nous n'avons jamais proposé que la FAO instaure un programme autonome de coopération technique, ni que la FAO aie des Représentants dans les pays avec bureau et "staff" indépendants du Représentant résidant (Resrep) du PNUD.

Les déclarations suisses au Conseil d'administration du PNUD, qui insistaient sur le rôle du Resrep en tant que coordinateur des activités de coopération technique des Nations Unies, n'étaient nullement contradictoires aux vues que nous avons exprimées à la 18ème session de la Conférence.

Le D.G. étant intervenu téléphoniquement auprès de notre Représentant permanent auprès de la FAO, ce dernier a informé M. Saouma de notre position.

Finalement, le 69ème Conseil de juillet a sanctionné toutes les propositions du nouveau D.G. Les réserves émises par les pays occidentaux ne pèsent à première vue pas très lourd dans le rapport final de la session.

On notera que "le D.G. reconnaît le statut des représentants résidents du PNUD en tant que primus inter pares dans les pays bénéficiaires et il respecte leurs fonctions générales de coordination".

"Pour ce qui est du programme de coopération technique, le Resrep sera informé et consulté aussi souvent que cela sera nécessaire et souhaitable, mais le contrôle du programme restera l'affaire de la FAO" et "le D.G. sera directement responsable devant les Etats membres de la FAO".

A la lecture du rapport, il n'apparaît pas que le Conseil aie émis de sérieuses réserves sur l'ampleur des bureaux des représentants FAO dans les pays. Il se peut que la mise en place des représentants FAO soit plus rapide que prévu (15 pour le biennium) en raison de certaines conséquences des difficultés de trésorerie du PNUD.

III. Conseil mondial de l'Alimentation (CMA)

Suite à la Conférence mondiale de l'alimentation en novembre 1974, le CMA tint sa 1ère réunion en juin 1975. Il ne prit aucune décision politique importante. La représentation y était de haut niveau, seize des 36 pays étaient représentés par des ministres.

Afin d'éviter une nouvelle déconvenue, la 2ème session du CMA fut précédée d'une réunion préparatoire. Celle-ci transmet à la session ministérielle un rapport et des recommandations sur les points principaux.

Le CMA adopta sans peine le règlement intérieur, examina la situation alimentaire mondiale et ses perspectives sur la base d'un document FAO et prit connaissance du degré de réalisation des résolutions de la Conférence mondiale sur l'alimentation et de l'Assemblée générale.

Les points substantiels de l'ordre du jour, à savoir:

- le FIDA
- l'accroissement de la production alimentaire dans les PVD, y compris le flux des ressources extérieures et les principales contraintes d'ordre politique
- les objectifs et politiques d'aide alimentaire
- le système international de sécurité alimentaire

furent l'objet de un jour et demi de discussions difficiles au sein d'un groupe de contact. Les recommandations formulées par la réunion préparatoire et les projets de résolutions présentés par les 77 ne permirent toutefois pas d'arriver à un accord sur un texte final et le CMA ne put que transmettre les recommandations de la réunion préparatoire pour examen par les organes compétents des Nations Unies.

Parmi les 36 délégations, dix ministres et plusieurs vice-ministres ou secrétaires d'Etat s'étaient déplacés à cette session.

La prochaine session aura lieu en 1977 et abordera entre autres les questions de la nutrition, du commerce des denrées alimentaires et de la "faisabilité" de la résolution visant à éliminer la faim et la malnutrition dans le monde en une décennie.

IV. Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

Trois sessions de la réunion des pays intéressés à la création du FIDA ont permis de mettre au point le texte de l'Accord parafé le 13 juin 1975 par les délégués de la Conférence des Nations Unies sur la création du FIDA. Une Commission préparatoire de 18 pays a été chargée de mettre en place le dispositif permettant le démarrage des activités du FIDA. Sa mission principale consiste à définir les critères et la politique de l'octroi des crédits du Fonds. La Suisse a obtenu le statut d'observateur permanent à la Commission préparatoire. Monsieur S. Aziz a été élu secrétaire exécutif et chef temporaire du secrétariat intérimaire.

L'Accord portant création du FIDA ne pourra être signé qu'au moment où les promesses de contribution s'élèveront à 1 milliard de dollars et le Fonds ne deviendra opérationnel qu'après le versement des trois-quarts du capital.

Le total de promesses de contribution est actuellement de environ 965 millions de dollars, après une augmentation de 20 mio par l'Iran et de 10 mio par divers pays européens. La Suisse envisage d'augmenter sa contribution de 2 mio de Fr. dans le cadre d'un arrangement global permettant d'atteindre le milliard.

V. Activités de la FAO en Europe

En juin 1976 eu lieu la 20ème session de la Commission Européenne de l'Agriculture (ECA). Le secrétariat régional de la FAO nous a informé à cette occasion des bonnes relations qui se sont établies entre l'ECA/FAO et le Comité des problèmes agricoles de la Commission Economiques pour l'Europe (ECE/ONU). Les deux organisations ont entre autres décidé de la fusion de certains de leurs organes subsidiaires. Ont ainsi été créés les Groupes de travail mixtes FAO/ECE:

- de la mécanisation agricole
- des structures agraires et de la rationalisation des exploitations agricoles (le G.T. mixte poursuivra également les activités du G.T. ECA de la sociologique rurale).

La collaboration FAO-ECE dans le domaine sylvicole est excellente aussi, elle reste à améliorer pour le secteur de l'hydraulique agricole et de l'eau.

Les deux organisations prévoient organiser une Conférence européenne de l'aménagement du territoire en 1978, probablement en collaboration avec l'OCDE.

Parmi les nombreux autres sujets traités, nous désirons relever l'intérêt pour la Suisse des Réseaux scientifiques (scientific networks) de collaboration internationale mis en route récemment avec l'appui du Bureau régional pour l'Europe de la FAO.

Le but des réseaux est d'échanger les expériences acquises entre instituts de recherche et une division du travail de recherche avec échange des résultats. Il existe actuellement sept réseaux différents. Plus de cent instituts scientifiques

de vingt-trois pays européens y participent. Chaque réseau est constitué par un certain nombre d'instituts intéressés par un même thème.

A l'intérieur d'un cadre organisationnel peu rigide établi par la FAO, les réseaux s'organisent comme bon leur semble et mettent sur pied leur programme de collaboration. Chaque réseau choisit son Centre de coordination et les sous-réseaux éventuels (sujets spécifiques) un Centre de liaison. La Suisse participe actuellement à trois réseaux: 1) Pesticides (FAW-Wädenswil); 2) Soja (RAC-Changins); Déchets animaux (FAC-Liebefeld). Deux réseaux seront créés en 1977: l'un sur les oligo-éléments, l'autre sur les pâturages méditerranéens (et herbages de montagne éventuellement); la Suisse y participera sans doute. Elle pourrait également s'intéresser aux travaux du réseau sur le maïs. Ces réseaux devraient finalement réduire le coût de la recherche agronomique grâce à l'échange des résultats complémentaires entre instituts de recherche.

La 10ème Conférence régionale pour l'Europe de la FAO, à Bucarest en septembre passé, a permis un large échange de vues sur les politiques d'appui aux régions agricoles défavorisées. Certains des sujets abordés, en particulier "l'agriculture à titre secondaire-pluriactivité", pourraient devenir un des thèmes de travail du Groupe de travail conjoint FAO/ECE sur les structures agraires. Un échange d'expérience dans le domaine des politiques structurelles en régions défavorisées a été souhaité par de nombreux pays.

Le thème de "la planification de l'utilisation des terres" a également été longuement traité. Les différences nationales ne permettent toutefois pas une collaboration très étroite dans ce domaine. Elle a pourtant été souhaitée dans le secteur des statistiques et des techniques de planification. Il est à remarquer que presque tous les pays ont des statistiques peu fiables dans ce domaine.

Les pays de l'Est ont estimé que peu d'efforts avaient été entrepris suite à la Conférence sur la sécurité et la collaboration en Europe (CSCE) pour renforcer la collaboration scientifique et technique en Europe. Un document du Secrétariat nous a informé de l'étendue actuelle de cette collaboration; elle nous paraît assez considérable.

Le problème de la représentation des pays européens au Conseil de la FAO sera étudié par une Consultation ad hoc des représentants permanents auprès de la FAO. Ils élaboreront un consensus avant la prochaine Conférence de la FAO.

VI. Problèmes actuels

- (8% 1/2 ans = 5% par an.)*
- Budget ordinaire de la FAO pour 1978-79 *(pas de 0% de 60%)*
 - Volume du Programme de coopération technique FAO *(10% du budget?)*
 - Participation à une réserve d'urgence de 500'000 t de céréales (PAM)
 - Programmation en volume de notre aide alimentaire
 - Souscription sans réserve à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire dans le monde.

SECRETARIAT FAO

G. Ducommun